

MONT-BLEU



### **Programme Sport-études Consignes pour les études dirigées**

À partir de votre horaire d'entraînement, nous vous avons assigné des périodes d'études dirigées. Votre présence à ces périodes est obligatoire. **Les absences sont consignées et entraînent les mêmes sanctions que celles des cours.** Il en va de même pour les retards.

Vous ne pouvez pas changer cet horaire. Si vous vous présentez aux études sans y être inscrit, vous serez dirigé vers votre plateau d'entraînement après appel aux parents.

Par contre, un enseignant du programme Sport-études peut vous convoquer à l'étude pour reprendre une évaluation ou pour faire de la récupération. Pour ce faire, il communique avec les parents et l'entraîneur.

Si vous quittez l'école après les cours alors que vous êtes inscrit aux études en après-midi, vous devez passer par le secrétariat pour un appel aux parents.

Les études dirigées demandent à l'élève de faire preuve de beaucoup d'autonomie et de maturité. Ce sont des périodes de travail individuel, encadrées par un enseignant. Ce dernier s'assure que le climat de classe est propice à l'étude.

#### **À l'étude, l'élève :**

- Se rend au local assigné à son horaire,
- Prévoit du travail et le matériel requis pour chaque période (devoirs, lecture, révision, etc.),
- Travaille seul ou l'enseignant de façon autonome, sans déranger le climat d'étude.

Suzanne S. Gravel  
Directrice adjointe Unité 1

Je, \_\_\_\_\_  
Nom du parent (lettres moulées)

Et, \_\_\_\_\_ groupe : \_\_\_\_\_  
Élève (lettres moulées)

Confirmons que nous avons pris connaissance de la politique du programme et des consignes pour les études dirigées.

Signature du parent : \_\_\_\_\_

Signature de l'élève : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_

**Veillez remettre cette feuille à votre tuteur au plus tard le jeudi 24 septembre prochain.**